

Strasbourg le 29 juin 2010

Communiqué de Presse

1^{er} conseil de surveillance : Roland RIES, Sénateur Maire de Strasbourg a été élu président

La séance d'installation du conseil de surveillance des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, qui a remplacé le Conseil d'Administration, a eu lieu le jeudi 24 juin. Au cours de cette séance il a été procédé à l'élection du président du Conseil de Surveillance.

M. Roland RIES, Sénateur Maire de Strasbourg a été élu président. A ce titre, il a désigné M. le Dr Alexandre FELTZ, vice-président de la CUS, en qualité de vice-président du conseil de surveillance.

Son rôle

Le conseil de surveillance est notamment doté de compétences en matière de stratégie et de contrôle. Selon les dispositions de la loi HPST et de son décret d'application du 8 avril 2010, il est réduit à 15 membres pour les CHU (contre 31 auparavant).

Il se répartit en trois collèges de cinq membres chacun, nommés pour 5 ans, par arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (DGARS): le collège des représentants des collectivités territoriales, le collège des représentants du personnel, le collège des personnalités qualifiées. (voir la composition détaillée ci-dessous).

La composition détaillée du conseil de surveillance des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg :

Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

- M. Roland RIES, Sénateur-Maire : ville de Strasbourg ;
- M. le Dr Alexandre FELTZ, représentant la C.U.S ;
- M. le Dr Yves LE TALLEC : représentant le conseil général du Bas-Rhin ;
- M. le Dr Hubert MIEHE : représentant le conseil général du Haut-Rhin ;
- Mme Sophie ROHFRITSCH : représentant le conseil régional d'Alsace.

Pour le collège des personnels :

- M. le Pr. Jean-Georges KRETZ : désigné par la Commission Médicale d'Etablissement (CME) ;
- M. le Dr Philippe LUTUN : désigné par la Commission Médicale d'Etablissement (CME) ;
- Mme Sylvie KRACHER : désignée par la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT);
- M. Martin KIEFFER : désigné par les organisations syndicales les plus représentatives (CFDT) ;
- M. Michel LACHER : désigné par les organisations syndicales les plus représentatives (CGT).

Pour le collège des personnalités qualifiées et des représentants des usagers :

- M. Alain BERETZ, président de l'Université de Strasbourg, personnalité qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (DGARS) ;
- M. Guy VINCENDON, ancien doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg, personnalité qualifiée désignée par Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (DGARS) ;
- M. le Dr Pascal CHARLES, président de l'U.R.M.L. d'Alsace, personnalité qualifiée désignée par le Préfet ;
- Mme Marie IGOT : représentant des usagers, désignée par le Préfet ;
- M. Jean-Pierre KINTZINGER : représentant des usagers, désigné par le Préfet.

Contact:

Ait Rais Fatiha

Attachée de presse et des relations publiques

Les hôpitaux Universitaires de Strasbourg

☎ 03.88.11.61.66 / 06.21.32.35.76 - E-Mail : communication@chru-strasbourg.fr

1 place de l'hôpital, BP 426 - 67 091 Strasbourg cedex